

GENEST-LEBLANC, Monique. « Une jolie ceinture à fleche ». Sa présence au Bas-Canada, son cheminement vers l'Ouest, son introduction chez les Amérindiens. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 179 p. ISBN 2-7637-7858-5

Anne-Marie Poulin

Volume 3, 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201726ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201726ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poulin, A.-M. (2005). Compte rendu de [GENEST-LEBLANC, Monique. « Une jolie ceinture à fleche ». *Sa présence au Bas-Canada, son cheminement vers l'Ouest, son introduction chez les Amérindiens*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 179 p. ISBN 2-7637-7858-5]. *Rabaska*, 3, 149–151.
<https://doi.org/10.7202/201726ar>

GENEST-LEBLANC, Monique. « *Une jolie ceinture à flesche* ». *Sa présence au Bas-Canada, son cheminement vers l'Ouest, son introduction chez les Amérindiens*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 179 p. ISBN 2-7637-7858-5.

D'entrée de jeu, l'ouvrage de Monique Genest-Leblanc, ethnologue et spécialiste du fléché, vise à remettre les pendules à l'heure quant à l'ambiguïté qui persiste sur l'origine de la ceinture fléchée, à savoir si elle est amérindienne ou canadienne. Ce document fait également le point sur la spécificité de la technique du fléché – qui est unique au Québec – par rapport à sa voisine universelle dont elle est issue, c'est-à-dire le chevron. Outre son mémoire de maîtrise (inédit) « *La Ceinture fléchée au Québec : présences et particularités* » (U. Laval, 1991), l'auteur a trois publications à son actif dont *Le Tissage aux doigts* (Paris, 1981), *Parle-moi de la ceinture fléchée* (Montréal, 1977) et *J'apprends à flécher* (Montréal, 1973).

Dans cet ouvrage, Genest-Leblanc retrace en fait l'histoire de la ceinture fléchée à travers cinq chapitres. Dans un premier temps, elle présente une fiche détaillée sur la technique du tissage aux doigts tandis que, dans les deuxième et troisième chapitres, elle examine les modes vestimentaires de l'habitant et de l'autochtone. Dans le quatrième chapitre, elle procède à l'analyse des ceintures fléchées conservées dans les musées et, dans le dernier, fait un tour d'horizon sur la présence actuelle de la ceinture fléchée après plus de deux cents ans d'existence.

Pour appuyer sa recherche, Genest-Leblanc puise à une variété de sources tels les récits de voyages, les journaux intimes, la correspondance, les biographies, les greffes de notaires comprenant des inventaires de biens après décès, les livres de comptes des deux principales compagnies de traite de fourrures (la Nord-Ouest de Montréal et la Compagnie de la Baie d'Hudson), les collections muséales et privées et, finalement, un corpus iconographique.

Dans le chapitre initial, l'auteur nous présente une fiche technique de la ceinture fléchée en vue d'éliminer la confusion qui existe entre le chevron et le fléché, et ce, en la comparant avec des modèles similaires de tissage aux doigts dans divers pays. Outre la démarche et les différences entre le tressage et le tissage au métier ou aux doigts qui sont fort bien expliquées, l'auteur précise les critères permettant d'identifier l'authenticité d'une ceinture fléchée. Elle procède ensuite à la description des modèles et des motifs propres au fléché, soit : la flèche, la demi-flèche, l'éclair, le zigzag et le losange. Elle complète ensuite son exposé par une nomenclature de différents types. Menée avec rigueur, cette analyse séquentielle des différentes ceintures du Québec illustre à quel point Genest-Leblanc possède une parfaite maîtrise du tissage aux doigts !

Quant au second chapitre, il vise à confirmer l'origine et la popularité de la ceinture fléchée dans le costume de l'habitant, qu'il soit paysan ou voyageur. Signalée dès 1777, la ceinture colorée connaît une grande popularité au tournant du XVIII^e siècle alors que l'accessoire fléché, perlé ou moiré (parce que ciré) est porté par cinq habitants sur six, incluant les séminaristes de Québec. Sa grande vogue auprès des voyageurs, le troc avec les Amérindiens et les commandes des compagnies de traite de fourrures expliquent sa diffusion dans l'Ouest, de même que l'apparition de nouveaux modèles, motifs et désignations. Vers 1796, l'Angleterre va jusqu'à produire un *ersatz* sur métier pour suffire à la demande, ajoutant du coup à la confusion des genres. Une revue des appellations de la ceinture fléchée par les historiens, des ceintures citées dans les écrits littéraires de 1837 à 1870 et une analyse de la présence de ceintures dans les œuvres picturales de vingt-neuf artistes, entre 1778 et 1928, complètent cette section.

Le contenu du troisième chapitre repose sur des considérations similaires au précédent, mais appliquées cette fois aux modes vestimentaires chez les autochtones. Toutefois, le but visé ici consiste à retracer la présence ou l'absence de la ceinture fléchée dans la tradition amérindienne en vue d'infirmer ou de confirmer les allégations voulant que la ceinture soit d'origine amérindienne. À travers le temps (de 1534 à 1978), l'espace (de Gaspé jusqu'aux Grands-Lacs, et enfin jusqu'aux Rocheuses), les sources écrites, orales et iconographiques, l'auteur s'applique à réfuter l'idée que les Blancs aient emprunté la ceinture fléchée aux autochtones et signale, par ailleurs, que plusieurs artefacts du patrimoine amérindien identifiés comme étant des modèles fléchés sont en fait tissés au métier plutôt qu'aux doigts, et qu'ils constituaient des objets d'échange ou des cadeaux officiels de reconnaissance remis par les Blancs aux Amérindiens.

Dans le quatrième chapitre, Genest-Leblanc fait l'analyse critique des ceintures fléchées dans des collections muséales, tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Selon elle, cet exercice permet « de colliger un répertoire d'appellations, de faire le compte de ceintures dites authentiques, c'est-à-dire tissées aux doigts, de ceintures cherchant à imiter les authentiques et, si possible, de retracer le possesseur de certaines ceintures » (p.125). Après vérification de la technique, il appert que de nombreuses ceintures sont mal identifiées, ici comme ailleurs, et qu'il existe une confusion quant à la technique de fabrication, aux motifs et à la provenance des objets. Elle déplore les interprétations erronées de certains faits historiques, pourtant bien documentés, qui sont liés à la ceinture. Par exemple, un seul musée reconnaît que les ceintures servaient comme objet de troc avec les Amérindiens.

Dans le cinquième chapitre, l'auteur élabore sur ce qu'est devenue la ceinture fléchée après plus de 200 ans d'existence, puis elle examine comment

cette dernière est perçue dans la mémoire collective canadienne et amérindienne. Au Québec, la ceinture, autrefois considérée comme un symbole d'identité nationale, est actuellement sous-estimée, méprisée ou méconnue. Outre le Carnaval de Québec, il semble qu'elle soit davantage appréciée, sinon récupérée, par d'autres cultures qui cherchent à s'identifier à la culture d'accueil lors d'événements spéciaux. La majorité des Amérindiens ou des Métis, bien que déçus d'apprendre que la ceinture ne soit pas l'œuvre de leurs ancêtres, continuent néanmoins de témoigner un grand respect envers cet objet qui relève tantôt du patrimoine familial, tantôt de l'histoire locale ou régionale. Citons, en exemples, l'Ordre de la ceinture fléchée chez les Métis du Manitoba, la statue de Louis Riel arborant une ceinture fléchée au Manitoba, la ceinture de Joseph Rolette au Musée de Pembina dans le Minnesota ou bien les Séminoles de la Floride intimement identifiés à la ceinture fléchée.

Cette relecture de l'histoire de la ceinture fléchée, basée sur une connaissance approfondie de la technique de fabrication, élimine enfin la confusion des genres. De plus, elle a le mérite d'être la plus précise qui ait été réalisée à ce jour. Le chercheur, l'ethnologue, le muséologue et le collectionneur voire le praticien en arts textiles, y trouveront une référence indispensable. Même si Genest-Leblanc souhaite un jour découvrir par qui et à quel moment s'est effectuée la transition du chevron au fléché, la subtilité de cette technique unique au Québec fait qu'elle demeure toujours, selon l'intitulé de la publication d'Édouard-Zotique Massicotte parue en 1924, « un chef-d'œuvre de l'industrie domestique au Canada ».

ANNE-MARIE POULIN

Société québécoise d'ethnologie, Québec